



© Bernard Willem



© Bernard Willem



© Cathy Debrun

ARTS²

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS
ACADEMY OF ARTS

DOMAINE THÉÂTRE

CARRÉ DES ARTS

4a rue des Sœurs Noires
7000 Mons (B)

tél +32 (0) 65 475 200

www.artsaucarre.be

info@artsaucarre.be

ACT ESA ACADEMIE
BEAUX-ARTS
TOURNAI

M Maison de la
Marionnette


WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT


pôle
hainuyer

 Erasmus+



Master en

**ARTS DE LA
MARIONNETTE**

© Bernard Willem

ARTS DE LA MARIONNETTE

Le Master en Arts de la Marionnette est un master orphelin "Master en arts de la marionnette / Master's degree in puppetry" qui réunit **ARTS²**

Mons, l'Académie des Beaux-Arts de Tournai et la Maison de la Marionnette Tournai.

Cette triple collaboration implique que les étudiant.e.s sont amené.e.s à suivre des cours à Mons, à Tournai et à Genappes.

L'Équipe pédagogique est constituée de **grands noms de la Marionnette et du théâtre d'objet** en Belgique et à l'international tels que Natacha Belova, Fabrizio Montecchi, Alain Moreau Agnès Limbos, Jean-Michel D'Hoop, Loïc Nebreda, Bernard Clair, Denis Bonnetier, Françoise Flabat et d'artistes pédagogues qui interviennent en **formation vocale, clown, mouvement scénique, dramaturgie et arts numériques** : Raquel Silva, Hamida Tachfine, Delphine Veggiotti, Karine Ponties, Patrick Beckers, Thomas Boucart, Denis Glinne et Alexandre Quintin.

La formation s'articule autour de **4 unités d'enseignement** :

- **L'ACTEUR·RICE ET L'OBJET**
- **CRÉATION MARIONNETTE**
- **MARIONNETTE**
- **TECHNOLOGIE, RECHERCHE ET CRÉATION.**

MASTER ORPHELIN : 1 an - 900h
60 crédits ECTS

Le Master est accessible aux personnes titulaires d'un bachelier en Art Dramatique ou Art de la parole, ou Arts visuels, et de l'espace ou d'une formation équivalente, et ayant réussi l'épreuve d'admission.

L'ÉPREUVE ARTISTIQUE D'ADMISSION EN ARTS DE LA MARIONNETTE

L'inscription à ARTS² est d'abord conditionnée à une **ÉPREUVE D'ADMISSION.**

L'inscription ne peut être confirmée qu'après la réussite de cette épreuve et la réception d'une notification officielle. Pour s'inscrire à l'épreuve d'admission, rendez-vous sur :

www.artsaucarre.be/devenir-etudiant

Les inscriptions sont ouvertes **du 1er avril au 5 mai 2026** (inclus).

Les épreuves d'admission auront lieu **les 24 et 25 mai 2026.**

• ÉTAPE 1 / MOTIVATION

Après votre inscription administrative à l'épreuve d'admission, merci de préparer :

- > **votre CV actualisé**
au format pdf
- > **une lettre de motivation**
au format pdf
- > **vos certificats d'enseignement supérieur**

Il est impératif que tous ces documents soient envoyés, après votre inscription, à l'adresse **marionnette@artsaucarre.be** avant le **5 mai 2026** (inclus).

Attention : veillez à ce que la taille de chaque fichier n'excède pas 1Mo.

• ÉTAPE 2 / AUDITION

Après lecture et analyse des dossiers par un jury formé de pédagogues et de professionnels de la Marionnette, vous serez - ou non - invité à effectuer l'étape de l'audition.

Lors de votre audition, nous vous demandons de nous présenter une petite forme de maximum de 10 minutes : un travail visuel (marionnette, objet, animation, vidéo, dessin...).

Votre présentation peut être accompagnée d'un **texte**, d'une **musique**, de **déplacements physiques**... (il y aura une base technique simple sur place son/ lumière) .

Ce moment de présentation sera suivi par une rencontre avec quelques intervenants.es du master qui constitue le jury lors des auditions.

Les résultats seront proclamés la semaine suivante et envoyés par mail.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter la coordinatrice du master :

Karine Ponties, par e-mail :

karine.ponties@artsaucarre.be